

# Val d'Amour

■ CHAMBLAY

## L'OPAH officiellement lancée

Le président de la Communauté de communes du Val d'Amour a accueilli ce lundi 1<sup>er</sup> octobre partenaires de la réalisation de la 3<sup>e</sup> OPAH.

Cette OPAH a été voulue suite à la mise en place du PLUi (valant SCoT) avec accompagnement personnalisé et gratuit par Soliha Jura pour les propriétaires occupants ou bailleurs et pour les communes. « Une opération pour que notre territoire soit encore plus attractif, afin d'accueillir de nouveaux habitants, mais aussi des touristes » précise le président, Michel Rochet avant de donner la parole au vice-président en charge de l'urbanisme, Henri Alixant.

Il a rappelé les objectifs de cette OPAH : lutter contre la précarité énergétique, contre l'habitat indigne et très dégradé, adapter les logements pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées et améliorer le parc locatif. « Une opération qui aura aussi un impact économique sur les entreprises de notre territoire » conclut Henri Alixant.

Comme le souligne, Claude Pecllet directeur de SOLIHA, « l'accompagnement auprès des habitants est important, afin d'apporter des projets qualitatifs et bien expliquer comment on passe à l'acte ». Le chef de service habitat à la DDT, Pascal Berthaud, représentant le préfet a précisé l'aide apportée par l'agence nationale de l'habitat « un maximum de personnes profitent du programme, c'est un projet ambitieux ». Le président du conseil départemental, Clément Pernot a tout d'abord parlé de Champagnole et ses environs qui viennent de profiter d'une OPAH qui fut une réussite avec 800 projets. « C'est une politique intelligente, une nouvelle manière d'aménager le territoire, une opération qui est une attente de la population, une chance que le département accompagnera par ses aides qui seront plus



Henri Alixant, vice-président à l'urbanisme, Clément Pernot, Michel Rochet, Pascal Berthaud (DDT) et le directeur de Soliha, Claude Pecllet.

conséquentes car le PLUi vaut Scot ».

Afin de se renseigner sur cette opération portée par la CCVA avec le soutien financier du ministère de la cohésion des territoires, de l'agence nationale de l'habitat, Anah et le département du Jura, des permanences, sans rendez-vous, avec SOLIHA, auront lieu à la MSAP d'Ounans

les lundis de 17 à 19 h et les mercredis de 10 h à 12 h.

De notre correspondante  
Madeleine Bourgeois

■ Il est possible de contacter cet organisme directement au 03 84 86 19 10, ou [contact@jura.soliha.fr](mailto:contact@jura.soliha.fr) : [www.jura.soliha.fr](http://www.jura.soliha.fr)